

6. Etude des saturations visuelles depuis la limite sud de Chail

Choix du point d'analyse

Entre les noyaux bâtis est et ouest de Chail, une route communale offre des vues panoramiques multidirectionnelles. Les vastes parcelles agricoles attenantes et la trame bocagère peu étoffée permettent des visibilitées lointaines et la majorité des parcs éoliens en fonctionnement et des projets du secteur sont perceptibles, malgré la distance.

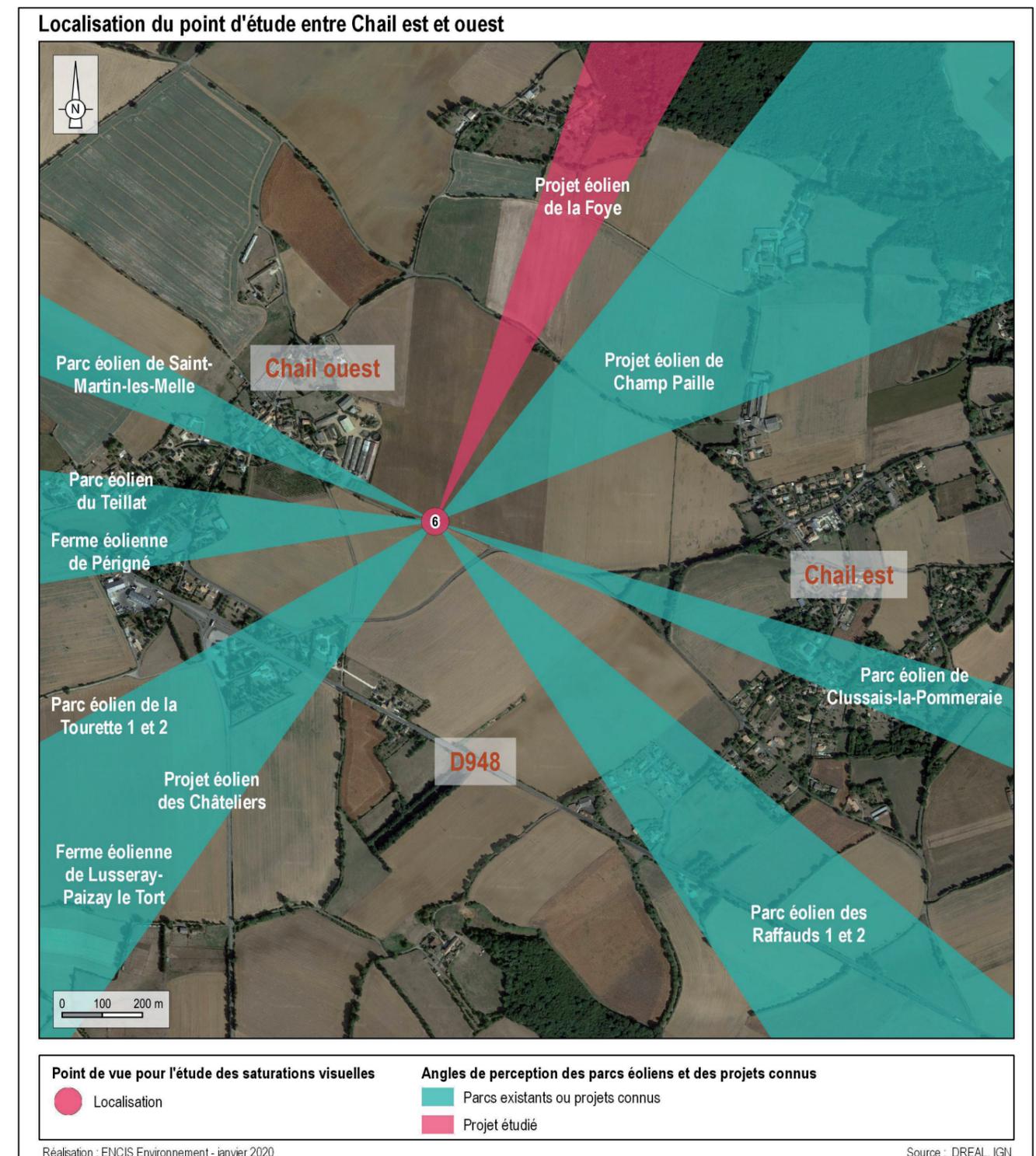
Etat initial

Tous les parcs visibles ainsi que les projets qui seront perceptibles sont situés à plus de 5 kilomètres du point de vue, ce qui limitent leur prégnance dans le paysage depuis ce secteur. Néanmoins, le nombre d'éoliennes visibles avec un total de 57 reste élevé. Selon les parcs et les projets, leur perception sera également plus ou moins atténuée par le relief ainsi que par des structures boisées ou la trame bocagère plus lointaines. L'angle de respiration visuelle horizontal n'est pas très élevé, à près de 100°.

Etat projeté

Le projet de la Foye vient s'inscrire dans contexte éolien déjà dense, comme présenté dans le paragraphe précédent. Il réduit également le plus grand angle de respiration visuelle horizontal sans éolien. Depuis ce secteur, l'implantation reste assez cohérente (Vue 24 du carnet de photomontages), mais la présence du parc dans le paysage reste marquée. La dimension importante des rotors vient contraster avec l'échelle des structures boisées visibles à l'arrière-plan.

Le projet de la Foye a un impact modéré en termes de saturation visuelle.



Carte 75 : Localisation du point d'analyse, en limite ouest du bourg de Lezay.